

Coronavirus et Assemblée Générale 2020.

Avertissement :

Les règles de réunion de groupes, associations, organismes divers actuellement en vigueur, ne permettent pas d'organiser une Assemblée Générale avec convocation et débat en présence des adhérents.

Le bureau a donc dû définir un protocole d'Assemblée Générale, quelque peu dérogatoire, mais assurant au mieux une participation des adhérents par l'expression d'un vote sur des propositions émanant du bureau ou sur des candidatures comme membre du bureau.

Pour ce faire, vous disposez de ce fichier « Coronavirus et Assemblée Générale 2020 », qui vous fournit un bref exposé sur chacun des points mis à l'ordre du jour, représentant une synthèse de la position du bureau et vous donnant suffisamment d'informations pour vous permettre de vous exprimer par un vote.

Ce document se termine par un bulletin de vote (également disponible au club) qu'il vous est demandé de nous retourner au plus tard le lundi 2 novembre, par dépôt au local, mail ou envoi postal, pour permettre au nouveau bureau de se constituer et d'exploiter les avis que vous aurez exprimés.

Ordre du jour : Assemblée Générale 2020 du Carré d'As.

- 1/ Rapport moral de la Présidente ;
- 2/ Rapport financier de la Trésorière ;
- 3/ Elections ou renouvellement de nouveaux membres du bureau ;
- 4/ Formation :
- 5/ Organisation de festivités, repas, buffets, ...
- 6/ Adaptation au Covid ;

Nota bene : Vous avez reçu, en date du 17/10/2020, par mail, une demande de candidature pour participation au bureau de même qu'une invitation à formuler un point particulier à l'ordre du jour. Les différents points tels que présentés dans ce qui suit ont pris ces retours en considération.

1/ Rapport moral

Depuis la dernière assemblée générale, nous n'avons eu que quelques mois d'activité :

En Décembre le repas de Noël a été très apprécié de tous aussi bien par le choix du menu que par son ambiance amicale.

En Janvier, la galette des rois fut aussi une bonne occasion de nous retrouver et de nous détendre après le tournoi. La chandeleur a suivi avec la même satisfaction et ... nous avons été confinés.

Il semble que nous ayons tous bien résisté et que nous avons hâte de nous retrouver assis à nos tables, cartes en main.

Nous avons dû, pour rouvrir, nous conformer à un protocole sanitaire exigé par la municipalité qui va, sans nul doute, perdurer un moment. Nous vous remercions vivement d'avoir accepté ces désagréments.

Un effort tout particulier doit être fait pour trouver de nouveaux joueurs, notamment des débutants. Il n'est pas trop tard pour recruter! Aux adhérents de faire la publicité dans leur entourage.

2/ Rapport financier

Vous trouverez en annexe le tableau des entrées/sorties financières pour l'exercice 2019/2020. Il apparaît immédiatement une stabilité presque parfaite de nos disponibilités qui traduit mal la volonté qui était la nôtre de diminuer ces réserves. Mais ceci est dû au Covid qui ne nous a pas permis d'organiser de plus nombreux buffets ou sorties/repas qui pourtant avaient été programmés.

Les points particuliers de ce budget ont été :

- Les dépenses « petit matériel » de 2.284,41 correspondent principalement à l'achat d'un ordinateur et à l'aménagement de la cuisine (après dégâts du feu).
- En ce qui concerne les recettes, la différence négative de 2.391,62 correspond à la fermeture du club due au confinement.

Nos disponibilités à ce jour sont de 9.200€.

3/ Elections

Certains membres du bureau arrivent en fin de mandat : Thierry Gontier, Pierre Gugnalongs et Yves Lenat. Tous se représentent. Ce qui ne vous empêche pas de poser votre candidature. Nouvelle candidature : Nadine Loizon qui remplit actuellement les fonctions de secrétaire. Il n'y a pas eu de nouvelle candidature.

4/ Formation

Après l'interruption des cours, en raison du COVID, pour la saison 2020/2021 nous envisageons de reprendre la formation après l'AG virtuelle.

Pour cette année nous proposons l'offre complète sous réserve d'un nombre minimum de participants:

- Cours débutants
- Parties encadrées
- Cours de perfectionnement

Le protocole sanitaire appliqué sera identique à celui des tournois. Toutefois nous n'envisageons pas de demander une inscription préalable à chaque séance sauf si lors de l'AG, un nombre très important de membres se déclaraient intéressés par ces formations.

Thierry Gontier reprendra ses cours de perfectionnement s'il y a une dizaine de personnes intéressées ; mêmes horaires que les années passées (mercredi matin 9h45 11 h45).

Comme précédemment les cours seront habituellement divisés en corrigés des exercices, cours théoriques, et donnes de pratique.

Les thématiques seront définies en début de chaque trimestre avec les participants.

Nouveauté cette année : une séance mensuelle sera réservée à des donnes de révision avec une analyse des scores réalisés par rapport au Par.

Merci de préciser dans les remarques du tableau des votes si vous avez l'intention de venir régulièrement (mettre 1)/occasionnellement (2) ou si vous souhaitez seulement recevoir les documents (cours exercices et corrigés)(3).

Pierre GUGNALONS propose depuis le 21/10 des cours pour débutants ou joueurs reprenant le bridge après plusieurs années d'interruption.

Actuellement 2 nouveaux joueurs ont participé à la première séance de découverte.

L'objectif est une formation accélérée jusqu'à la fin de l'année, pour ensuite reprendre les parties encadrées, le mardi après-midi, en y intégrant les joueurs intéressés.

Les parties encadrées sont pour l'essentiel des parties libres mais en corrigeant les enchères pour jouer le bon contrat puis le jeu de la carte; en début de séance 3 ou 4 parties "préparées" sur un thème précis. En général un résumé sur les points à retenir est transmis par mail.

5/ Organisation de festivités, repas, buffets.

Actuellement nous ne sommes pas en mesure d'organiser nos petits apéros amicaux et autres réjouissances du même genre, mais cela ne nous empêche pas de rêver...

Nous pensons réorganiser la sortie à Locronan dès que le virus nous laissera en paix.

Le beaujolais nouveau aura lieu quand ce vin aura un peu vieilli en fût de chêne

Pour la galette des rois, on se sait pas quand les rois mages pourront venir, mais nous y pensons

Idem pour les crêpes et de toute façon nous n'avons pas besoin d'excuses pour en manger en Bretagne.

Si vous avez des idées qui vous trottent dans la tête, n'hésitez pas à nous en parler nous sommes à votre écoute.

6/ Adaptation au Covid.

Nous avons organisé les tables (achat de grands plateaux) et les espaces en fonction du protocole sanitaire demandé. Les produits de nettoyage ainsi que le gel hydroalcoolique ont été approvisionnés par le club. Nous avons acheté des biddings boxes.

Nous veillerons à ce que la propreté des locaux soit maintenue dans ce contexte sanitaire. Comme l'année passée, nous ferons nettoyer les vitres.

Aussi, si vous avez des idées n'hésitez pas à nous en faire part.

Vous trouverez sur le site du club : <https://www.carredas-quimper.org> sous l'onglet « Vie du club »/ « brèves nouvelles » les 2 textes de référence décrivant notre fonctionnement sous Covid. Le premier : « Protocole Covid » définit les exigences sécuritaires actuellement en vigueur. Le deuxième, « Mail adhérent Covid », rappelle les directives prises par le club pour la gestion des tournois sous période Covid. Un point essentiel est la limitation à 7 tables maximum : ceci entraîne une règle d'inscription préalable auprès de Monique, complétée par un mécanisme de priorité au cas où le nombre des candidats dépasserait 28. En pareil cas, les candidats retenus sont les premiers inscrits. Par contre, les candidats en surnombre seront automatiquement prioritaires pour le tournoi suivant du même jour (lundi ou jeudi). Les inscriptions à un tournoi ne sont faites que pour le tournoi immédiatement suivant du jour demandé (lundi ou jeudi).

Provisoirement, il a été décidé de suspendre le versement du « droit de table ». Cette mesure, justifiée surtout par la suppression du goûter lors des tournois, sera révoquée à tout moment.

A ce jour, nous n'avons pas reçu d'autres points à débattre. L'année 2020/21 nous laissera tout loisir de compléter et ou corriger ces divers points. En attendant, il ne nous reste plus qu'à attendre vos réponses et surtout vous revoir plus nombreux le plus rapidement possible.

Annexe financière :

CARRE d'AS - Exercice 2019- 2020					
Dépenses			Recettes		
Exercice 2019 – 2020		2018-2019	Exercice 2019 – 2020		2018-2019
Assurances	98,59	98,98	Adhésions (71)	1395,00	1575,00
Collations – repas	2334,79	3481,80	Tournois-Repas	381,35	510,00
Petits matériels	2284,41	2171,77	Droits de table	2919,00	50007,50
			Intérêts Livret A		50,07
Provisions		2000,00			
Sous total	4717,79	7752,55	Sous total	4750,95	7142,57
Solde créditeur	33,16	-609,98	Solde débiteur		
TOTAL	4750,95	7142,57	TOTAL	4750,95	7142,57
Report de l'exercice précédent					2018-2019
			Exercice 2019 – 2020		
Compte courant			938,89		1098,94
Livret A			8226,27		6676,2
Solde créditeur/débiteur			33,16		-609,98
Provisions diverses (informatique ...)					2000,00
Trésorerie nette			9198,32		9165,16
Finances au 31 aout 2020					31/08/19
Compte courant			916,45		938,89
Livret A			88281,87		8226,27
TOTAL			9198,32		9165,16

**Bulletin de vote des adhérents
pour l'Assemblée générale 2020
du "Carré d'As"**

**Nom, prénom et signature
dans les cases qui suivent**



			pour	abste ntion	contr		
1	Rapport moral du Président	approbation				Remarques	
2	Rapport financier	approbation					
3	Election ou renouvellement des membres du Bureau						
	Thierry GONTIER	réélection					
	Pierre GUGNALONS	réélection					
	Yves LENAT	réélection					
	Nouvelles candidature(s)						
	Nadine LOIZON	élection					
4	Formation	approbation					
5	Organisation de festivités	approbation					
6	Adaptation au Covid	approbation					